JOIGNY INFOS

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE

AVRIL 2018 | 104

2008 - 2018 : 10 ANS DE MANDAT - 10 ACTIONS MARQUANTES

ANCIEN SITE MILITAIRE
UNE RÉHABILITATION RÉUSSIE

CULTURE
DEUX LIEUX EMBLÉMATIQUES

LA P'TITE NAVETTE
D'UN QUARTIER À L'AUTRE

ENVIRONNEMENT
AGIR POUR UNE VILLE PROPRE

Infos pratiques - adresses et numéros utiles

Les petits frères des pauvres recherchent des bénévoles
L'association Les petits frères des pauvres (équipe d'action territoriale d'Auxerre) recherche des bénévoles joviniens pour l'antenne qu'elle souhaite implanter à Joigny. Cette association accompagne les personnes souffrant de la solitude, de la pauvreté, de l'exclusion ou de maladies graves.
https://www.petitsfreresdespauvres.fr
Contact à la mairie : Frédéric Bonanni - **03 86 92 48 08**
frederic.bonanni@ville-joigny.fr

Ramassage des déchets ménagers
Les déchets ménagers ne seront pas ramassés le lundi 2 avril (lundi de Pâques) dans les secteurs de la vieille ville et de l'avenue Gambetta. La collecte est reportée au mardi 3 avril.

Permanences du CIO à la bibliothèque de La Madeleine
Des psychologues de l'Éducation nationale (spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle) du CIO (Centre d'Information et d'Orientation) de Sens assurent des permanences à la bibliothèque de La Madeleine, sur rendez-vous le mercredi matin et le vendredi après-midi.
Contact : CIO de Sens - **03 86 65 16 93**

Portage des repas à domicile
Depuis le 1er mars 2018, le centre communal d'action sociale n'assure plus la livraison des repas à domicile. Ce service a été transféré à la société Allo dom' du groupe Élite restauration basée à Joigny.
Contact : Allo dom' - **03 86 62 05 81**

Joigny reconnue en état de catastrophe naturelle
Par arrêté du 14 février 2018 publié au Journal officiel du 15 février, Joigny a été reconnue au titre de l'état de catastrophe naturelle suite aux inondations du mois de janvier. Cette reconnaissance permet aux victimes assurées contre ce type de risque d'être remboursées des dommages subis si une déclaration a été faite au préalable auprès de leur assurance.

Inscriptions scolaires
Il ne vous reste que quelques jours pour inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée scolaire 2018-2019. Les inscriptions sont prises jusqu'au vendredi 30 mars. Sont concernés les enfants nés en 2015 entrant pour la première fois à l'école maternelle en petite section, les enfants entrant au CP ainsi que les nouveaux arrivants. Les tout petits nés en 2016, qui auront deux ans révolus au 31 août 2018, peuvent être inscrits sur liste d'attente.
Contact : service des affaires scolaires - **03 68 33 92 25**
veronique.geste@ville-joigny.fr

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité
L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), en partenariat avec l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), réalise une enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine jusqu'au 30 avril 2018. Les ménages sollicités sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur INSEE, qui sera porteur d'une carte officielle. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité.

Permanences :
- **Conciliateurs de justice :** mardi 10 avril de 10h à 12h (pôle social), mercredi 25 avril de 9h à 12h (Halle aux Grains)
- **ADAVIRS :** jeudi 26 avril de 9h30 à 12h à la brigade de gendarmerie (10 rue du Maillet d'Or) et de 13h30 à 17h au centre social (5 rue Jules Dumont d'Urville)
- **Info énergie :** mardi 17 avril de 9h30 à 12h à l'hôtel de ville (sur rendez-vous au 03 86 72 16 16 - infoenergie@adil89.org)
- **ADIL 89 :** samedi 14 avril de 9h10h à 12h à l'hôtel de ville

Mairie : 3 quai du 1er Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex - **http://www.ville-joigny.fr - Facebook : ville de Joigny**
Tél. **03 86 92 48 00** - Fax : **03 86 92 48 01 - mairie@ville-joigny.fr**
Ouverte du lundi au vendredi 8h à 12h et 13h30 à 17h (16h30 le vendredi) - le samedi 8h à 12h pour le service population
"Allo mairie" : le 0 8000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

Police municipale : place Jean de Joigny du lundi au samedi midi. Tél & fax **03 86 62 09 38**
police.municipale@ville-joigny.fr - mickael.mestre@ville-joigny.fr

Déchèteries du 1er avril au 31 octobre : *Joigny* - les lundis de 14h à 18h, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 18h, les samedis de 10h à 12h et de 13h30 à 18h • *Saint-Julien-du-Sault* - les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h, les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Pharmacies - Les officines ouvertes le lundi - Matin et après-midi : pharmacies du Marché (14 quai Ragobert) et Lemarquand (14 av. Gambetta) - Après-midi : pharmacie Tran (8 rue Gabriel Cortel).
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche : composez le 3237 (service audiotel - 34 c. la minute)

Responsable de la publication : Bernard Moraine
Dépôt légal : 2e trimestre 2018 -ISSN 1269-4576
Impression : Chevillon imprimeur - Sens - Visuels : Emmanuel Robert Espalieu, Gérard Pol

...une ville devenue citoyenne, solidaire et écologique.

Éditorial

Il y a 10 ans

Le 16 mars 2008, à l'issue d'une campagne électorale de tous les excès à travers la lutte fratricide entre le maire sortant (31 ans de mandat) et son premier adjoint, les Joviniens n'en pouvant plus de la bataille des egos, décident de porter leur confiance sur la liste que j'avais l'honneur de conduire.

En effet, à la surprise générale (y compris la mienne) et par deux voix d'écart, me voilà maire de Joigny, avec une équipe jeune, renouvelant totalement le paysage politique de notre ville.

Paul Eluard disait, "*il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous*".

Ce rendez-vous est arrivé pour moi après cinq échecs depuis les élections municipales de 1977. J'ai toujours été proche des gens à travers mes nombreux engagements associatifs, portant haut des valeurs de Gauche. Ce n'était pas le but de ma vie, mais heureux quand même du résultat.

Que la route fut longue et difficile jusqu'à la mairie. Lors de la campagne de 2008, nous avons travaillé d'arrache-pied pour bâtir un vrai projet pour Joigny. Avec nos diversités, nos compétences, nos expériences, nous avons su jouer collectif et garder notre cohésion.

François Mitterrand disait, "*l'important n'est pas de vaincre, mais de convaincre*".

Forts d'une équipe soudée, nous sommes allés durant des semaines à la rencontre des Joviniennes et des Joviniens pour leur présenter notre programme et nous les avons convaincus sur la pertinence de nos choix, qui répondaient à une formidable attente de changement. Tout ça fut fait sur l'unique terrain des débats d'idées, jamais sur les personnes.

L'élection de mars 2008 fut invalidée. Les Joviniens, appelés aux urnes une nouvelle fois en septembre 2009, ne font pas dans le détail en plébiscitant la liste que je conduis, nous accordant 66 % des suffrages dès le premier tour.

En 2014, les Joviniens ont à nouveau marqué leur volonté de continuer à nous faire confiance au vu du travail que nous avions réalisé malgré les difficultés qui ont jalonné le premier mandat (départ des militaires, crise économique mondiale, baisse des dotations de l'État...).

Il y a dix ans, les citoyens de Joigny nous ont confié leur espoir pour une autre vie dans notre ville. Dans cette ville que nous aimons, devenue citoyenne, solidaire et écologique, nous avons su mettre l'humain au cœur de notre projet politique pour Joigny.

Nous travaillons à vous servir, pas à nous servir et ce numéro de *Joigny infos* vous en fera la démonstration à travers une sélection des nombreuses réalisations de ces dix dernières années. ■

Votre dévoué maire
Bernard MORAINE

Sommaire

P.4 2008 - 2018 - 10 ans de mandat, 10 actions marquantes.
P.5 **Ancien site militaire** : tout un site repensé et réhabilité.
P.6 **Économie** : attirer des entreprises.
P.7 **Environnement** : agir pour une ville propre.
P.8 **Éducation** : les nouvelles activités périscolaires.
P.9 **Culture** : deux lieux emblématiques dédiés à la culture.
P.10 Retour en images **sur 10 ans de mandat**
P.12 **Vivre à Joigny** : la P'tite navette d'un quartier à l'autre. Créer du lien.
P.14 **Sport** : rénover les installations sportives.
P.15 **Tribune libre**.
P.16 **Les rendez-vous.**

2008 - 2018
10 ans de mandat
10 actions marquantes

Benoît Herr | Adjoint au maire délégué à la communication

La liste des projets ayant vu le jour durant ces dix années de mandat est longue, très longue. Impossible de les lister tous. Dans ce numéro de *Joigny infos*, nous avons souhaité faire un retour sur dix d'entre eux, parmi les plus importants : la redynamisation de l'ancien site militaire après le départ du 28e Groupe géographique, la construction de l'hôtel-pépinière d'entreprises avenue de Sully prolongée et de la station d'épuration route de Paroy-sur-Tholon, la mise en place d'un plan de modernisation de l'éclairage public, la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) dans les écoles primaires, l'aménagement de la médiathèque Olympe de Gouges place du Général Valet et la création de la salle de cinéma Agnès Varda sur l'ancien site militaire, le lancement de la P'tite navette, des actions pour créer du lien au centre social La Fabrik et pour les seniors et des aménagements dans les équipements sportifs.

En complément, d'autres réalisations de la dernière décennie bénéficient d'un coup de projecteur. Elles font l'objet d'un "retour en images" en pages 10 et 11.

Votre mensuel *Joigny infos* a lui aussi bien évolué au cours de ces dix années. Initialement en 8 ou 12 pages et en noir et blanc, il est très rapidement passé à 16 pages avec une présentation en couleurs et une maquette remaniée à plusieurs reprises. Il est intégralement réalisé en interne à la mairie, de la conception à la mise en page. Enfin, le site Internet de la ville, également réalisé en interne, a connu deux refontes pour mieux répondre aux exigences techniques en matière de sites Web, mais aussi suivre les tendances du moment, s'adapter aux nouveaux usages des internautes et des citoyens et proposer de nouvelles fonctionnalités comme le service gratuit et sécurisé de réalisation de démarches administratives 6Tzen ou l'agenda participatif. Vous pouvez aussi y retrouver votre *Joigny infos* au format électronique. ■

L'ancien site militaire

Tout un site repensé et réhabilité

Nicolas Soret | Conseiller départemental, président de la communauté de communes du Jovinien, 1er adjoint au maire

Le 28 avril 2010, le 28e Groupe géographique faisait officiellement ses adieux à Joigny, impactant durement notre ville tant du point de vue économique que social. C'est tout un quartier d'une douzaine d'hectares, acquis pour moitié par la ville et pour moitié par la CCJ (Communauté de Communes du Jovinien), qu'il fallait repenser et réhabiliter dans le cadre du CRSD (Contrat de Redynamisation du Site de Défense) signé avec l'Europe, l'État, le conseil régional de Bourgogne et le conseil départemental de l'Yonne.

Après la démolition de six bâtiments vétustes et du mur d'enceinte, ce qui était alors une ville dans la ville est aujourd'hui devenu un quartier ouvert à tous où se mêlent services publics, organismes de formation et activités économiques, un site avec des rues et des places aux noms qui conservent la mémoire du 28e Groupe géographique : square Al Idrissi, place Cassini, rues Jean-François de la Pérouse, Alexander Von Humboldt, Jules Dumont d'Urville et du 28e Groupe géographique.

Dans l'ancien bâtiment d'État-major, un pôle de formation a été créé. Le premier locataire, l'IFAAS (Institut de Formation des Ambulanciers et Aides-Soignants), aujourd'hui l'IFMS (Institut de Formation aux Métiers de la Santé), s'est installé en novembre 2011. À ce jour, le pôle accueille une quinzaine d'organismes de formation ou intervenant pour le retour à l'emploi. Une école de coiffure devrait ouvrir à la rentrée prochaine. Ce sont au total près de 300 habitants qui, chaque année, sont formés à des métiers qui offrent des perspectives d'emploi.

Face à ce bâtiment emblématique, les anciennes écuries transformées par l'Armée en foyer, salle de cinéma et salle de sports, ont également subi d'importants travaux. En novembre 2014, le pôle social, qui regroupe le CCAS et le centre social La Fabrik, ouvrait ses portes. En octobre 2015, le dojo et la salle de danse étaient inaugurés et en septembre 2017 le cinéma Agnès Varda accueillait ses premiers spectateurs.

D'autres organismes, associations ou entreprises ont pu s'installer dans ce nouveau quartier : les Restos du Cœur, la Croix-rouge française, l'unité territoriale de solidarité du conseil départemental, la société Élite restauration avec sa cuisine centrale, l'hôtel Sofratel, le restaurant "Le 28e", la compagnie de théâtre "Par ici la compagnie" et la société Ondul'Yonne. L'ancienne imprimerie accueillera bientôt ses premiers locataires : le groupement de coopération sanitaire "Pharmacie centre Yonne", un fablab, le relais d'assistantes maternelles de la CCJ et la société coopérative SCANI. D'autres projets devraient se concrétiser prochainement.

La communauté de communes du Jovinien a par ailleurs investi un bâtiment pour y installer son service environnement.

Demain, une maison de l'enfance et du citoyen devrait voir le jour dans la partie Est de l'ancien site militaire. ■

L'ancien site militaire : un quartier où se mêlent services publics, organismes de formation et activités économiques.

Question à Nicolas Soret

Comment avez-vous vécu cette annonce du départ des militaires ?

En 2008, lorsque nous apprenons le départ du régiment (après la perte du tribunal d'instance et du tribunal de commerce), en pleine crise économique (dite des "subprimes"), alors même que nous arrivons à la mairie, c'est le coup de massue. Nous mesurons tout de suite les conséquences multiples pour la ville, sur le commerce, sur l'immobilier, sur les finances locales ; conséquences sociales, fiscales, économiques. Nous rencontrons d'autres élus qui ont connu pareille aventure et qui nous préviennent "vous mettrez 20 ans à revitaliser la base", ce qui, dans nos esprits, n'était pas acceptable : on ne pouvait pas imaginer, en plein cœur de ville, 12 hectares laissés sans affectation.

Nous prenons donc le dossier à bras-le-corps, pour imaginer des projets et convaincre nos partenaires de les financer. Aujourd'hui, ce quartier revit grâce à des entreprises, grâce à de nouveaux services publics. Nous n'avons pas terminé, mais nous avons évité le pire : une friche en pleine ville.

Économie

Attirer des entreprises

Nicolas Soret | Conseiller départemental, président de la communauté de communes du Jovinien, 1er adjoint au maire

Attirer des entreprises et mettre des locaux à leur disposition pour les aider à démarrer leur activité, tels sont les objectifs de l'hôtel-pépinière d'entreprises construit par la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ) avenue de Sully prolongée. La proximité de Paris d'une part et sa situation privilégiée face à la gare SNCF d'autre part sont deux atouts majeurs.
L'hôtel-pépinière propose vingt-quatre locaux répartis sur deux étages (18 de 12 m² au rez-de-chaussée et 6 à l'étage allant de 12 à 48 m²). Ouverte en octobre 2015, cette nouvelle structure accueille aujourd'hui seize entreprises conquises. Sa gestion a été confiée à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Yonne. Depuis le 1er juillet 2017, la CCJ est entrée en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) permettant aux entreprises immatriculées à partir de cette date de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales. La CCJ a fait le choix d'encourager la création et le développement d'entreprises en confirmant les exonérations de Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) que ce dispositif permet.

Pépinière ou hôtel : deux formules s'offrent aux entrepreneurs.
La pépinière est plus particulièrement destinée aux activités en création, aux jeunes entreprises qui profitent d'un encadrement spécifique (conseils dans les domaines administratifs, comptables, fiscaux...). L'hôtel convient davantage à un entrepreneur expérimenté, qui pourra bénéficier d'un bail professionnel et de services facultatifs, mais sans accompagnement spécifique.

En parallèle, une micro-crèche adossée à l'hôtel-pépinière d'entreprises a ouvert ses portes, également en octobre 2015. Gérée par le centre communal d'action sociale, elle dispose d'une capacité d'accueil de dix places. Elle offre des horaires pensés pour les familles qui partent tôt le matin ou rentrent tard le soir (7h30 - 19h avec possibilité d'ouvrir plus tôt en cas de besoin). Au cœur même de la pépinière, la micro-crèche Maria Montessori est la première structure d'accueil d'enfants couplée à un lieu de développement économique en France. C'est un gage supplémentaire d'attractivité de la structure pour les jeunes actifs. ■

L'hôtel-pépinière d'entreprises propose 24 locaux répartis sur 2 étages.

D'une capacité de 10 places, la micro-crèche Maria Montessori offre des horaires pensés pour les familles.

Question à Nicolas Soret
Pourquoi avoir créé un hôtel-pépinière d'entreprises ?

En 2008, lorsque je présente ma candidature à la présidence de la CCJ, ce projet est dans le programme que j'expose aux élus. Je connaissais le principe des hôtels-pépinières, pour les avoir utilisés dans ma vie professionnelle. Notre politique de développement économique était fondée sur trois aspects : doter notre territoire d'une véritable offre de formation (c'est le succès du pôle de formation, qui va être étendu dans un autre bâtiment en cours de travaux), créer une nouvelle zone d'activités car le foncier économique est rare (c'est désormais le sujet du PLUI) et créer une offre d'immobilier d'entreprise.

En effet, en 2008, un entrepreneur ne pouvait plus trouver à Joigny un bureau à la location, ni dans l'offre privée, ni dans l'offre publique. Le départ des militaires nous a donc donné l'occasion de négocier les moyens financiers (subventions à 80 % !) pour ériger ce bâtiment, qui est aujourd'hui un véritable outil d'attractivité.

Environnement

Agir pour une ville propre

Frédérique Colas | Vice-présidente du conseil régional, adjointe au maire déléguée à l'environnement
Miren Kerbrat | Adjointe au maire déléguée à l'environnement de 2008 à 2011

Le plan de modernisation de l'éclairage public

En 2016, nous avons mis en place un plan de modernisation de l'éclairage public, qui consiste notamment à remplacer les lanternes vétustes, donc énergivores. L'objectif est double : réduire l'empreinte écologique et maîtriser les dépenses. En effet, alors qu'une lanterne SHP (Sodium Haute Pression) consomme 150 W, une lanterne LED ne consomme que 70 W. La nouvelle technologie à LED permet également d'abaisser la puissance des lampes de 50 % sur certaines plages horaires (23h à 7h). À ce jour, plus de 400 lanternes ont été changées en deux tranches. La première phase a été réalisée en 2016, principalement rive droite et la deuxième en 2017, essentiellement rive gauche. Ce programme va se poursuivre cette année. La rénovation et la mise aux normes des armoires d'éclairage et des systèmes de commande sont également inscrits dans ce plan. Elles permettront de régler au plus juste l'allumage et l'extinction de l'éclairage et donc de faire de nouvelles économies d'énergie. ■

La station d'épuration

Le 19 septembre 2008, la première pierre de la future station d'épuration était posée route de Paroy-sur-Tholon. Le 7 mai 2010, ce géant de l'épuration était inauguré. Cet investissement a été rendu nécessaire pour se conformer aux directives européennes faisant obligation de collecter et de traiter les eaux urbaines résiduaires, la station d'épuration située chemin de la Petite Île n'étant plus aux normes.
Parallèlement, des canalisations ont été créées depuis le quai du Port au Bois à partir d'un siphon situé sous l'Yonne pour transférer les effluents jusqu'à un bassin de stockage qu'il a fallu aménager au rond-point des Nations. Là, un poste de pompage, qui refoule les effluents vers la station d'épuration via une autre canalisation, a été construit.
Aujourd'hui, notre station d'épuration traite également les eaux usées des communes de Chamvres et de Paroy-sur-Tholon et c'est une eau claire qui est rejetée dans l'Yonne via le ru Saint-Martin. ■

Les lanternes SHP (Sodium Haute Pression) sont progressivement remplacées par des lanternes LED.

La station d'épuration, ce géant de l'épuration inauguré le 7 mai 2010.

Question à Frédérique Colas
Pourquoi avoir choisi de renouveler le programme d'éclairage public ?

Diminuer la consommation électrique de l'éclairage public et réduire les nuisances lumineuses nocturnes, tels sont les engagements que nous avons pris afin d'aller dans le sens des priorités en direction de la transition énergétique et en faveur de la biodiversité.
Les travaux que nous avons engagés depuis 10 ans nous ont permis de faire baisser les consommations et d'accroître l'efficacité énergétique des équipements.
Nous allons poursuivre nos efforts en graduant l'intensité de l'éclairage.
Un engagement de mandat réalisé !

Question à Miren Kerbrat
Qu'a représenté ce chantier pour vous ?

D'abord une pochette surprise, puisque j'ai découvert ces marchés pour plus de 7 millions d'euros dans ma corbeille de nouvelle adjointe. J'ai dû plonger dedans !
Neige, inondations, guerre de techniciens sur les fameuses "colonnes ballastées", vols de matériel, erreur de conception de la serre... 80 réunions de chantier, tous les mercredis, pour résoudre les innombrables soucis qui menaçaient de nous empêcher de tenir les délais imposés par la préfecture puisque Joigny était sur la liste rouge européenne des stations TRÈS polluantes.
Au final une expérience humaine, tant avec les prestataires, les agents municipaux que les services de l'État... et mes larmes d'émotion lors de mon discours d'inauguration.

Éducation

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Laurence Marchand | Adjointe au maire déléguée à l'éducation
Manuelle Moine | Adjointe au maire déléguée à l'éducation de 2008 à 2014

Offrir à chaque enfant scolarisé dans les écoles publiques la possibilité de découvrir de nouvelles activités est une opportunité que la municipalité a saisie en mettant en place, dès la rentrée scolaire 2013-2014, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) devenus NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) à la rentrée 2014. Après plus de quatre ans de fonctionnement, la formule a fait ses preuves. Chaque jour, les enfants peuvent s'adonner à des activités culturelles, sportives, artistiques... qu'ils n'auraient peut-être jamais eu l'occasion de pratiquer. Combien d'enfants auraient un jour pu faire de la sculpture s'ils n'avaient pas participé aux NAP ? Ces loisirs périscolaires contribuent à leur éveil et à leur épanouissement.

Au cours de ces quatre années, le dispositif a évolué pour répondre au mieux aux besoins des enfants, selon leur âge. Aujourd'hui, les enfants ont l'occasion de suivre des "parcours" pour réaliser des projets sur plusieurs séances afin d'approfondir une pratique, un thème. Ils ont également accès à des séances "découverte" afin d'essayer de nouvelles activités. À chaque période, les animateurs proposent de nouveaux projets permettant aux enfants de développer des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être toujours sous forme ludique et participative. La diversité des activités proposées constitue la richesse des NAP à Joigny : théâtre, mosaïque, création d'un journal, arts visuels, danse, ateliers scientifiques, photographie, radio, judo, création d'un kamishibaï (théâtre de papier), hockey... Au sein de chaque école, un référent, interlocuteur privilégié des parents et des enseignants, assure la continuité entre les différents temps de la journée de l'enfant. Différents acteurs sont mobilisés et interviennent dans les écoles pour encadrer et mettre en œuvre ces activités : centre de loisirs Les Aventuriers, services municipaux, associations, prestataires divers. L'accès à la qualification est au cœur du projet et ce sont des animateurs professionnels qui œuvrent chaque jour auprès des enfants pour leur offrir un accueil de qualité. ■

Le judo, une activité périscolaire très convoitée. On y apprend à combattre dans le respect.

Des animateurs professionnels transmettent leur passion et leur talent comme ici lors d'une activité sculpture.

Question à Laurence Marchand

Pourquoi avez-vous choisi de mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès 2013 ?

De nombreuses études montrent que le rythme de l'enfant n'est pas respecté et qu'il parait nécessaire de le modifier. Réduire le temps d'apprentissage sur la journée et proposer des activités culturelles et sportives par la suite, offrir une matinée supplémentaire, là où les élèves sont le plus disposés à apprendre, c'est ce qui se fait dans de nombreux pays. La journée d'école passe plus vite, les activités qui suivent sont variées, tout est mis en œuvre pour que les enfants apprennent mieux. Ce changement de rythme ne pouvait être bénéfique que si les municipalités s'en saisissaient pour proposer des activités de qualité. C'est ce que nous nous efforçons de faire à Joigny.

Question à Manuelle Moine

Quel est votre regard cinq ans après ?

L'éducation des enfants est l'affaire de tous, des parents, des instituteurs mais aussi des collectivités. Je suis fière que la ville ait eu le courage de mettre en place les NAP dès 2013 et les pérennise à ce jour sans chercher à y échapper par dérogation. Prenons le temps de récolter ce que l'on sème. Avoir commencé les NAP dès 2013 et prolonger l'expérience va permettre le recul pour faire le bilan des bénéfices apportés aux enfants qui ont pu participer aux NAP du CP au CM2. J'invite les personnes qui douteraient de l'intérêt des activités proposées à venir participer aux NAP dans le cadre des échanges intergénérationnels. La joie qui y règne vaut mieux qu'un long discours.

AVRIL
2018

BOUGEZ À JOIGNY

Expositions

Les sens du mouvement
Antoine Schmitt, artiste de l'installation
En collaboration avec la Galerie Charlot, Paris
Jusqu'au 8 avril
Espace Jean de Joigny

Dis-moi dix mots avec les enfants du Bénin
Présentation des travaux réalisés par différentes écoles du Bénin autour de l'opération nationale de sensibilisation à la langue française *Dis-moi dix mots*
Du 27 au 31 mars
Médiathèque Olympe de Gouges

Passages
Karim Ould - installations, sculptures, peintures
Artiste en résidence de création au lycée Louis Davier jusqu'en mai 2018
Du 22 avril au 15 juin
Espace Jean de Joigny

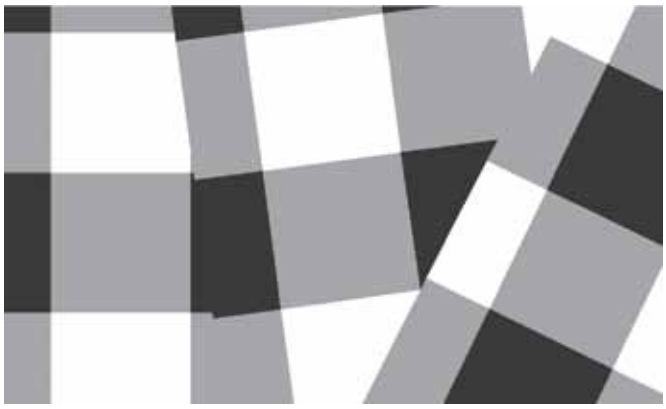

Mystères égyptiens
Profondeur de la modernité par l'Histoire parfumée
Ramy George - sculpture, photographie et peinture
Du 7 avril au 19 avril
Château des Gondi - entrée rue Dominique Grenet - tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h

Pris sur le vif et *Ma photo préférée*
Atelier photo passion Joigny
Plus de 100 photos sur le thème "Pris sur le vif " et 55 photos "Ma photo préférée"de différents clubs de l'Yonne
Du 28 avril au 13 mai
Château des Gondi - entrée rue Dominique Grenet - les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés de 15h à 19h

Entrée libre

La marche, une activité de *Yonne sport seniors*

Les 28, 30, 31/03, 1er et 2/04

Fête foraine

Une soixantaine d'attractions pour petits et grands.
Feu d'artifice samedi 31 à 21h30 - ½ tarif mercredi 28
Place du 1er RVY

Vendredi 30 mars

Vous plaisantez, M. Tanner

Théâtre. Avant d'hériter de la maison familiale, Paul Tanner menait une existence paisible. Mais depuis qu'il a décidé de la restaurer, rien ne va plus ! Maçons déments, couvreurs délinquants, électriciens fous, tous semblent s'être donné le mot pour lui rendre la vie impossible. Chronique d'un douloureux combat, galerie de portraits terriblement humains : le récit véridique d'un chantier infernal, coloré d'une bonne dose d'humour... noir !

Dans le cadre des Vendredis de Debussy.
20h30 - salle C. Debussy - 8 € et 12 € - gratuit moins de 12 ans
Réservations : office de tourisme 03 86 62 11 05

Samedi 31 mars

Fanfare bigophonique

Répétition encadrée par Serge Dutrieux
11h - conservatoire - gratuit

Feu d'artifice

Dans le cadre de la fête foraine
21h30 - place du 1er RVY - gratuit

Dimanche 1er avril

L'exposition au rythme de la musique

Inspiration piano avec Marie-Hélène Pauvert "*du baroque aux impressionnistes : de Bach à Debussy*" dans le cadre de l'exposition *Les sens du mouvement*
16h - espace Jean de Joigny - gratuit

Mercredi 4 avril

Sonates 2e cycle

Sonates et orgue
18h30 - église Saint-Jean - gratuit

Jeudi 5 avril

Yonne sport seniors

Divers ateliers sportifs proposés par le conseil départemental de l'Yonne dans les équipements sportifs mis à disposition par la ville : randonnée, marche nordique, vélo, sports collectifs, badminton, activités motrices, tir à l'arc, kart à pédales...
9h - rendez-vous à la salle omnisports - gratuit
Inscription avant le 28 mars au 03 86 72 86 11

Vendredi 6 avril

Le tourneseul

Clown-adulte
Souvent comparé à Raymond Devos, le Clown Sol, alias Marc Favreau, figure de la scène québécoise, maniait les mots avec une rare habileté. Avec lui, leur contraction ou leur distorsion révèle des sens détournés et inattendus, qui provoquent le rire. Pourtant, c'est un clown social. Éric de Dadelsen rend hommage au Clown Sol en redonnant vie à ses textes et en ajoutant d'autres textes de son cru, plus contemporains, parfois plus satiriques. Il crée Cløv, un personnage de clown clochard en parenté avec celui de Sol mais faisant la part belle à sa propre invention dans une généreuse performance d'acteur. Dans le rire se mêle le regard innocent, mais non dénué de bon sens, qu'à eux deux, ils portent sur notre monde.

Dans le cadre des Vendredis de Debussy.
20h30 - salle C. Debussy - 8 € et 12 € - gratuit moins de 12 ans
Réservations : office de tourisme 03 86 62 11 05

Samedi 7 avril

Histoires en famille

Lectures partagées
10h15 - pour les moins de 4 ans
10h45 - pour les plus grands
Médiathèque Olympe de Gouges - gratuit

Performances audio-visuelles

Danse et musique avec Antoine Schmitt, Patricia Dallio, Hortense Gauthier, Jean-Marc Matos et Marianne Masson dans le cadre de l'exposition *Les sens du mouvement*
16h - espace Jean de Joigny - gratuit

Kanala © Compagnie Waaldé

En revenant du marché - les samedis de mai et de juin

Samedi 14 avril

Tous en jeux

Venez vous amuser autour des jeux
14h30 - ludothèque - gratuit

Samedi 21 avril

Fanfare bigophonique

Répétition encadrée par Serge Dutrieux
11h - conservatoire - gratuit

Poètes de l'ardeur

Lecture de poèmes par le groupe En vie en poésie
15h - médiathèque - gratuit

Vendredi 27 avril

Un opéra pour Blanche-Neige

Théâtre-chant lyrique -
Blanche-Neige est bien triste. Le jour où son prince viendra n'est pas près d'arriver. Et si elle partait à sa recherche ? Sur les conseils de ses amis les 7 nains, Blanche-Neige se décide à quitter leur maison. Elle va ainsi rencontrer d'autres personnages de contes qui, peu à peu, lui révèlent une nouvelle voie... mais la méchante reine rôde toujours et le chemin est parsemé d'embûches. Quant au prince... "Un opéra pour Blanche-Neige" est un spectacle original, teinté d'humour et de magie, qui mêle jeu d'acteurs, marionnettes et chant, accompagné sur scène par un musicien éclectique.
www.autourdelavoix.com.
Dans le cadre des Vendredis de Debussy.
20h - salle C. Debussy - 5 € - gratuit moins de 12 ans
Réservations : office de tourisme 03 86 62 11 05

Samedi 28 avril

Kanala

L'histoire de la création de l'humanité contée par Manolo (compagnie Waaldé), qui associe les sonorités douces de la kora, harpe africaine, à un répertoire d'histoires du monde entier. Spectacle porté par la Minoterie de Dijon et, entre autres partenaires, "Par ici la Compagnie".
10h30 - médiathèque - gratuit - à partir de 1 an

Fanfare bigophonique

Répétition encadrée par Serge Dutrieux
11h - conservatoire - gratuit

Dimanche 29 avril

Atelier bigophone

Atelier créatif de confection de bigophones animé par Fanny Mandonnet
De 15h à 18h - 28 rue Gabriel Cortel - gratuit

À venir en mai

Édith, le cœur d'une femme

Séverine Andreu chante Piaf
Salle Claude Debussy
Vendredi 4 mai

En revenant du marché

Place du marché et caves du conservatoire
Chaque samedi de mai et juin
du 5 mai au 23 juin

Odysseus

Théâtre - compagnie Maya
Salle Claude Debussy
Vendredi 18 mai

On court...

Chansons théâtralisées a capella
Salle Claude Debussy
Vendredi 25 mai

Bal du conservatoire

Salons de l'hôtel de ville
Samedi 26 mai

Fête du jeu - Troc livres

Marché couvert
Dimanche 27 mai

Centre social La Fabrik

Expression théâtrale lundi 9 à 9h

Groupe de travail lundi 30 à 9h

Tricot lundis 23 et 30 de 14h à 16h

Réunion coopérative lundis 9 et 23 de 14h à 16h

Couture mardis 3 et 10 de 9h à 11h

Fabrication des tapis à histoires mardi 3 à la bibliothèque de la Madeleine à 9h et mardi 10 à la Fabrik à 9h

Atelier LaClik : faire de la musique avec des instruments et des objets du quotidien - mercredis 4 de 17h à 20h et 18 avril de 14h à 17h

Cuisine et moi les jeudis de 9h à 11h*

Médiation zen les jeudis de 9h à 10h

Qi gong les vendredis de 9h à 10h

Permanences mercredis 11 et 25 à partir de 14h et les vendredis toute la journée

Paroles d'hommes mercredi 11 à 18h dans les locaux du PRE (garde d'enfants possible durant les échanges)

* sauf pendant les vacances scolaires

Cinéma Agnès Varda

Tout le programme de votre salle sur
www.cineode.fr/joigny/
https://www.facebook.com/CinemaJoigny/
Tél. 09 67 64 24 76

52 femmes, 52 films, 52 semaines - 18h

Lady Bird de Greta Gerwig - dimanche 1er

Soleil battant de Clara et L. Laperrousaz - dimanche 8

Après la guerre de Annarita Zambrano - dimanche 15

À mon âge, je me cache encore pour fumer de Rayhana - dimanche 22

The Rider de Chloé Zhao - dimanche 29

Ciné-débats

Ceta, un coup d'état silencieux, film de Kristien Pottie, C3V Maison citoyenne - jeudi 29 mars - 19h45

Zéro phyto 100 % bio, film de Guillaume Bodin - C3V Maison citoyenne - jeudi 26 avril - 19h45

Mineurs isolés étrangers, documentaire de Aferdite Ibrahima - jeudi 4 avril - 20h

Avant-première

Pierre Lapin de Will Gluck - dimanche 1er avril - 16h - sortie nationale le 4 avril - tarif réduit pour tous : 5,60 €

Bibliothèque de La Madeleine
Place Colette
03 86 62 13 19

Centre social La Fabrik
5 rue Jules Dumont d'Urville
03 86 92 48 28
centresocial@ville-joigny.fr

Conservatoire à rayonnement communal
24 rue Saint-Jacques
03 86 62 24 14 - 06 88 29 47 27
conservatoire@ville-joigny.fr

Espace Jean de Joigny
Place Jean de Joigny
03 86 91 49 61 - espace.jean.de.joigny@ville-joigny.fr
– du 1er avril au 31 octobre : mercredis et vendredis de 14h à 19h, samedis de 10h à 19h, dimanches de 14h à 18h
– Du 1er novembre au 31 mars : mercredis et vendredis de 14h à 18h, samedis de 10h à 18h, dimanches de 14h à 17h30

Médiathèque Olympe de Gouges
Place du Général Valet
03 86 91 47 52
mediatheque@ville-joigny.fr
Mardis et mercredis de 14h à 18h
Vendredis de 14h à 19h
Samedis de 10h à 17h

Musée de la Résistance
5 rue Boffrand de 14h30 à 17h30
Mercredis, samedis, dimanches de mai à septembre
Mercredis et samedis en avril et octobre
Fermé durant la saison hivernale

Office de tourisme de Joigny et du Jovinien
4 quai Henri Ragobert
03 86 62 11 05
accueil@joigny-tourisme.com

Salle Claude Debussy
61 rue Saint-Jacques

Cinéma Agnès Varda
place Cassini (ancien site militaire)
09 67 64 24 76

Salle d'expositions
Château des Gondi
Rue Dominique Grenet

Crédits photos : ville de Joigny sauf mention contraire - conception : ville de Joigny
www.ville-joigny.fr

Culture

Deux lieux emblématiques dédiés à la culture

Sylvie Chevallier | Adjointe au maire déléguée à la culture
Françoise Depardon | Conseillère municipale déléguée au cinéma

La médiathèque Olympe de Gouges

Au terme de deux années de travaux, la médiathèque a ouvert ses portes le 18 octobre 2014 place du général Valet dans le magnifique hôtel particulier, œuvre de l'architecte Germain Boffrand, restauré, rendu accessible par la construction d'un nouveau bâtiment en fond de cour intérieure et agrandi dans l'aile longeant la rue Paul Genty.
Ce lieu chaleureux, propice à la détente et ouvert à tous, offre des salles de lecture, de presse, des espaces dédiés aux tout-petits, des salles multimedia ainsi qu'une ludothèque et une salle d'expositions. Des animations régulières y sont proposées ("histoires en famille", "tous en jeux", "contes en famille", "café-lecture") ainsi que d'autres, plus ponctuelles, dans le cadre des expositions notamment. Aujourd'hui, la médiathèque comptabilise trois mille adhérents.
À l'occasion de la journée de la femme, le 8 mars 2017, la médiathèque a été baptisée Olympe de Gouges, femme de lettres, auteure de la déclaration des droits des femmes et de la citoyenne. ■

Le cinéma Agnès Varda

Créé place Cassini dans l'une des quatre travées du bâtiment 2 de l'ancien site militaire, le cinéma Agnès Varda a accueilli ses premiers spectateurs le 6 septembre 2017. Cette salle, exclusivement dédiée au 7e art est gérée en partenariat avec le groupe Cinéode, exploitant indépendant de salles de cinéma. La programmation est riche. Avec ses nouveautés, ses sorties nationales et ses avant-premières, elle séduit un large public. Des événements sont régulièrement organisés : les ciné-goûters pendant les vacances scolaires, des séances de courts-métrages, des projections en présence de divers intervenants... En termes de fréquentation, c'est assurément une réussite : avec 14 340 entrées (au 6 mars 2018, six mois après l'ouverture), soit deux fois plus que dans les meilleures années de la salle Claude Debussy et un taux d'occupation des fauteuils d'environ 20 %, le cinéma de Joigny apparaît comme parfaitement proportionné à notre commune avec ses 118 fauteuils dont 4 dédiés aux personnes à mobilité réduite et ses 17 séances hebdomadaires - 25 en période de vacances scolaires. ■

Aujourd'hui, la médiathèque Olympe de Gouges compte quelque 3 000 adhérents

Vendredi 8 septembre 2017, Agnès Varda inaugurait le cinéma qui porte son nom.

Question à Sylvie Chevallier

Élue du second mandat de Bernard Moraine quelle a été votre première impression ?

En fait, il s'agit d'heureuses aventures et de belles rencontres. Pour la médiathèque, c'est le sentiment d'avoir fait un joli héritage : son inauguration, puis le plaisir de sa dénomination, avec un public grandissant chaque année. Également la découverte, pendant les trois premières années, à la fois de l'événementiel et de la culture, soit toute la richesse des nombreuses animations organisées à Joigny. Le travail au plus près des services de la ville afin de partager la programmation des Vendredis de Debussy, le choix des expositions de l'espace Jean de Joigny, la vie du conservatoire, la transformation de la bibliothèque de La Madeleine, le succès du cinéma Agnès Varda.

Question à Françoise Depardon

Quel est le crédo de ce nouveau lieu de culture ?

Le travail de l'exploitant désigné, la société Cinéode, s'oriente sur une programmation de proximité, mélangeant habilement les sorties nationales de films à grands succès (Les Tuche, Star Wars, La Ch'tite Famille...) et des films plus difficiles et classés "Art & Essai". L'éclectisme affiché n'est donc pas qu'un simple effet d'annonce mais une véritable volonté de programmation. Le cinéma trouve peu à peu sa place dans l'offre culturelle du Jovinien et même oserions nous dire du centre de l'Yonne. Ceci grâce à une programmation audacieuse, une culture de proximité et une politique tarifaire accessible à tous (6,60 €, 5,60 € et 4 € pour les enfants). Tout ceci sans entamer la qualité : nous avons voulu que ce cinéma soit une vraie salle, qui n'a rien à envier en termes d'équipements aux salles des grandes villes.

2008-2018 - retour en images sur 10 ans de mandat

1

2

3

4

5

6

1. Le parking de la gare SNCF réaménagé en 2011 pour y créer 220 places de stationnement pour les 365 000 voyageurs qui fréquentent la gare chaque année.

2. La déchèterie mise aux normes et agrandie en 2016 par la communauté de communes du Jovinien sur un terrain de 3 000 m² avec deux niveaux de stockage et dix quais de déchargement.

3. La bibliothèque de La Madeleine rénovée et transformée en pôle culturel et numérique en 2017.

4. Le livre "Les commerçants de Joigny" tiré à 5 000 exemplaires pour soutenir le commerce jovinien.

5. La maison des internes aménagée en 2017 pour y loger, dans de bonnes conditions, les futurs médecins accueillis en formation au centre hospitalier et chez les médecins libéraux.

6. Les nombreux travaux de voirie, dont deux importants chantiers menés avec la CCJ : la réfection des rues des Sœurs Lecoq (notre photo) et du commandant Tulasne.

Les aménagements dans la cité administrative

La création d'espaces plus fonctionnels à la place des guichets de la mairie, les travaux dans les locaux de la CPAM rendus accessibles, l'installation des services administratifs de la CCJ et des services mutualisés ville/CCJ après travaux dans des bureaux refaits à neuf, la réfection de la cour ouest et la création d'une salle de sports dans l'ancienne caserne des pompiers dont la structure a dû être renforcée car le pilier ouest se désolidarisait dangereusement des murs-pignons.

1

2

3

4

5

6

1. *Préserver notre environnement* : parmi les actions menées, la construction d'une chaufferie biocompact (notre photo) alimentée par les ressources en bois de la ville pour chauffer les serres municipales, l'installation de panneaux photovoltaïques, le "zéro défoliant, zéro phytosanitaire", le refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

2. *Apprendre dans de bonnes conditions* : des travaux sont menés chaque année pour moderniser, sécuriser et équiper les écoles publiques (notre photo : la réfection des sanitaires à l'école maternelle de La Madeleine).

3. *Recueillir les doléances des Joviniens* : le service "Allo mairie", mis en place dès le lendemain de l'élection de 2014 dans un souci d'écoute renforcée, permet de signaler tout problème sur la voie publique. À ce jour, ce service a enregistré 1 630 doléances.

4. *Assurer la sécurité publique* avec notamment une police municipale renforcée, la multiplication de caméras numériques de vidéoprotection (39 à ce jour), le recrutement de médiateurs...

5. *Proposer des animations pour tous* comme Joigny plage, Joigny on Ice, la fête des associations et du sport, la fête du jeu et le Troc livres, En revenant du marché, les apéro concerts, les Nuits maillotines, les Vendredis de Debussy...

6. *Communiquer* grâce à la revue municipale *Joigny infos*, aux panneaux d'affichage dans tous les quartiers, aux trois journaux électroniques, à la borne interactive face à l'office de tourisme, au site Internet, au réseau Facebook...

Rendre la ville accessible

Joigny a été la première ville de l'Yonne à signer, en mars 2010, son PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics), qui quantifie et évalue les travaux pour assurer la continuité de la chaîne de déplacement. Pour tous les travaux engagés dans les bâtiments publics ou sur la voirie, le volet accessibilité est systématiquement intégré. Parmi les nombreuses réalisations, on citera la mise en accessibilité de la médiathèque avec ses sept niveaux, du cinéma Agnès Varda pour les non-voyants, les sourds et les malentendants, du conservatoire, du groupe scolaire Albert Garnier, la pose de bandes podotactiles et de potelets de cheminement au droit de passages piétons, l'abaissement de trottoirs...

Vivre à Joigny

La P'tite navette, d'un quartier à l'autre

Richard Zeiger | Adjoint au maire délégué aux transports et à la circulation
Yves Genty | Conseiller municipal délégué, adjoint au maire délégué aux déplacements de 2008 à 2014

Année après année, le succès de la P'tite navette va grandissant.
Mise en place en octobre 2009 et - fait unique dans l'Yonne - gratuite depuis octobre 2011, elle constitue un formidable vecteur social. Elle facilite les déplacements des habitants et assure une liaison quotidienne d'un quartier à l'autre de la ville avec ses trente-deux arrêts.

Ce moyen de transport répond à une attente forte de la population et s'avère être d'une grande utilité pour les personnes ne disposant pas de moyen de locomotion.
Pour preuve, de plus en plus d'usagers l'empruntent. Ils ont été 115 424 en 2017. Confirmation que ce service de transport répond aux besoins des Joviniens et qu'il est très apprécié.

La P'tite navette fonctionne du lundi au samedi à raison de neuf passages par jour, avec un départ toutes les heures depuis la gare SNCF à partir de 7h20 le matin et de 14h l'après-midi ; le dernier départ étant fixé à 18h.

Elle est par ailleurs équipée d'un système GPS et envoie, toutes les trente secondes, sa position au serveur d'information. Ainsi, grâce aux "QR codes" mis en place à chaque arrêt, les usagers munis d'un smartphone peuvent connaître le temps d'attente avant son passage.

Victime de son succès, ce service de transport a rapidement dû être repensé. Ainsi, dès 2013, la P'tite navette a laissé place à un minibus. Depuis lors, c'est un véhicule de quatre-vingt-six places, accessible aux personnes à mobilité réduite, qui sillonne la ville. ■

La P'tite navette : un formidable vecteur social

Trente-deux arrêts fixes jalonnent le parcours de la P'tite navette

Question à Richard Zeiger
La P'tite navette est utilisée par tous publics mais qu'en est-il à Joigny du transport scolaire ?

C'est un sujet très important parce qu'il concerne plus de deux mille enfants. Le transport scolaire dessert l'ensemble des établissements secondaires de la ville et il est gratuit pour les collégiens et lycéens de Joigny ; décision à laquelle nous sommes très attachés. Nous sommes aussi très attentifs à la sécurité des enfants si nous prenons les exemples récents de création du parking de cars scolaires à l'arrière du collège Saint-Jacques et de la transformation radicale du parking du lycée Louis Davier qui peut accueillir simultanément vingt-huit cars et dont les équipements apportent aussi un meilleur confort aux enfants.

Question à Yves Genty
Pourquoi la P'tite navette ne s'arrête-t-elle plus à la demande ?

Lors de sa mise en service, il suffisait de faire signe au chauffeur de la P'tite navette pour que celle-ci s'arrête et prenne en charge le ou les passagers. Très rapidement ce mode de fonctionnement, dicté par une volonté d'offrir une souplesse maximum d'utilisation, montra ses limites : les arrêts intempestifs dans des endroits inadaptés présentaient un danger pour la circulation routière et les montées et descentes des usagers. Nous avons donc décidé de créer des arrêts fixes relativement rapprochés et dotés depuis 2012 d'une signalétique propre à la P'tite navette. Ce fonctionnement beaucoup plus adapté perdure aujourd'hui.

Vivre à Joigny

Créer du lien

Frédérique Colas | Vice-présidente du conseil régional, adjointe au maire déléguée aux affaires sociales
Bernadette Monnier | Adjointe au maire déléguée aux seniors

Créer du lien en offrant aux Joviniens un lieu de proximité, de partage et d'échanges ouvert à tous.
C'est le but du centre social La Fabrik, installé depuis novembre 2014 au sein d'un pôle social, qui héberge également le service social dans un bâtiment rénové de l'ancien site militaire. C'est un lieu de vie, d'accueil et d'écoute.
Chacun participe à son organisation et à sa gestion en exprimant ses besoins à partir desquels les actions et les services se mettent en place en concertation avec les professionnels et les partenaires de la ville. Les habitants peuvent aussi transmettre leur savoir, ce qui contribue au mieux vivre ensemble.

Le centre social développe "l'aller vers" et les actions hors les murs dans toute la ville comme par exemple à la bibliothèque de La Madeleine, pour investir la vie du territoire et répondre au mieux aux besoins des habitants. Cette perspective s'articule avec le contrat de ville et le projet de réussite éducative. ■

Créer du lien en offrant aux seniors de Joigny et de la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ) tout un panel d'animations : voyages, repas dansants, activités dans le cadre de la Semaine bleue®...
L'objectif est double : créer du lien et éviter qu'ils ne tombent dans la spirale de l'isolement, véritable souffrance sociale. Des projets intergénérationnels sont également menés avec les enfants des écoles primaires et du centre de loisirs Les Aventuriers. Ainsi, jeunes et moins jeunes se retrouvent pour des moments d'échanges. En 2017, 1 355 seniors âgés de 60 ans et plus de Joigny et de la CCJ ont participé aux 12 activités mises en place. Ils ont par ailleurs été 200 à participer à la Semaine bleue®.

Fin 2016, la ville a édité sa première brochure *Joigny seniors, guide du bien-vivre dans sa ville*, qui rassemble des informations utiles au quotidien pour être bien informé, bien vivre chez soi, se soigner, se déplacer... ■

Au centre social La Fabrik, on échange, on partage comme ici lors d'une répétition de l'atelier LaClik.

Des animations sont régulièrement organisées pour les seniors de Joigny et de la CCJ.

Question à Frédérique Colas

Le centre social, c'est pour tout le monde ?

Oui, le centre social est ouvert à toutes et tous. Quels que soient l'âge, la situation personnelle, le centre social permet de rencontrer d'autres personnes, de tisser du lien, de faire des activités, des sorties mais aussi de savoir tout ce qui se passe à Joigny.
Joigny était l'une des dernières villes de l'Yonne à ne pas avoir de centre social. Nous nous y étions engagés et les locaux de l'ancien site militaire, situés entre le quartier de La Madeleine et le centre-ville s'y prêtaient.
Nous souhaitions que chaque Jovinien puisse s'investir dans sa ville, pour être bien dans sa vie, et au centre social, vous pouvez aussi être acteur de vos activités.

Question à Bernadette Monnier

Des actions complémentaires sont menées avec différents partenaires. Qui sont ces partenaires ?

La ville travaille avec divers partenaires pour mettre en place d'autres actions, toujours à destination des seniors : le conseil départemental, la Mutualité française Bourgogne-Franche-Comté pour des ateliers sur des thèmes précis (alimentation, équilibre, médicaments...), la préfecture pour des rencontres "sécurité routière", la gendarmerie nationale pour des informations tranquillité seniors, l'union nationale des bistrots mémoire et l'association "Le hameau s'éveille" qui ont ouvert un bistrot mémoire, les petits frères des pauvres, et bien sûr nos deux associations joviniennes l'UNRPA et le club de l'amitié...

Sport

Rénover les installations sportives

Mohamed Belkaïd | Adjoint au maire délégué au sport

La rénovation et la modernisation des infrastructures sportives sont des enjeux majeurs pour répondre aux attentes des associations et des usagers quand on sait que l'Union Sportive de Joigny (USJ) compte, à elle seule, 1 879 licenciés (saison 2016-2017) qui profitent de nos équipements. Nous avons donc à cœur d'offrir des installations de qualité. La plupart sont concentrées à l'est de la commune mais toutes font l'objet d'une attention particulière.

C'est ainsi que, dès 2008, le parking des stades et de la salle omnisports, très emprunté, a été complètement aménagé. Il a fallu réaliser un réseau d'assainissement pluvial, poser des bordures et des caniveaux, construire des avaloirs et mettre en œuvre un enrobé sur le parking lui-même et sur sa voie d'accès. Autre chantier d'envergure réalisé en 2010, la réhabilitation complète des vestiaires des stades qui avaient été incendiés. Située sous les tribunes, la structure du bâtiment a été conservée. Les installations intérieures ont été démolies pour être reconstruites aux normes (hall d'entrée, vestiaires avec douches accessibles aux personnes à mobilité réduite, locaux pour les arbitres, sanitaires, locaux techniques et infirmerie).

À cela s'ajoutent la création d'un city-stade, la construction d'un local à la piscine pour la section plongée, la rénovation du ponton et du local de la section aviron, l'extension de la salle omnisports avec la construction d'un local de rangement, le remplacement de la terre battue des deux courts de tennis couverts par une résine spécialement conçue pour ce type d'équipement et la pose d'une bâche de 1 200 m² sous toiture pour pallier les problèmes causés par la condensation, sans oublier l'installation d'abris de touche neufs au stade d'honneur de La Madeleine, l'aménagement de toilettes sèches sur le terrain du tir à l'arc, la clôture du terrain de boules au parc du Chapeau... ■

En 2008, le parking des stades et de la salle omnisports a été complètement aménagé.

Les courts de tennis réaménagés avec un sol en résine et une bâche sous toiture.

Questions à Mohamed Belkaïd

Qu'avez-vous eu à cœur de faire lorsque vous avez été élu adjoint au sport en 2008 ?

Très impliqué dans le sport, je trouvais inadmissible d'être obligé de déplacer l'agent municipal d'astreinte pour ouvrir les équipements sportifs lorsqu'un club devait s'y rendre, ne serait-ce que pour les entraînements. J'ai donc décidé de remettre les clés des structures aux responsables de clubs. Ce sont des personnes responsables en qui nous pouvons avoir entière confiance et qui peuvent désormais accéder librement aux installations.

Et en matière de travaux ?

L'aménagement du parking de la salle omnisports et des stades était pour moi une priorité. Par temps de pluie, il ressemblait plutôt à un terrain boueux avec nids de poules et flaques d'eau. Très rapidement, nous avons engagé sa réfection.
Cet aménagement a été très apprécié par les utilisateurs des structures.

Liste "Joigny, continuons ensemble"

Le pire n'est pas toujours certain

Tel est le titre d'une des comédies de Pedro Calderón de la Barca.
"*De lourds nuages pèsent sur Joigny. Après la décision prise de la fermeture de l'usine Stypen, le sort du 28e groupe géographique se décide ces jours-ci au niveau national*". Voici ce qu'on pouvait lire sous la plume du nouveau maire dans l'éditorial du numéro spécial de *Joigny infos* qui a suivi l'élection de son équipe municipale, en avril 2008, il y a donc tout juste dix ans.
On connaît la suite : le pire s'est bel et bien produit et non seulement l'usine Stypen a-t-elle fermé, mais ce sont 450 familles des militaires du 28e Groupe géographique qui ont disparu du paysage jovinien et avec elles de l'ordre d'un million d'euros mensuels qui manquent depuis à l'économie locale. Ajoutons à cela un héritage issu d'une gestion municipale de droite pendant plusieurs décennies, comme ces 11 millions d'euros de dettes. "*Cela est préoccupant et ne nous laisse aucune marge de manœuvre, alors même que nous sommes contraints d'installer, dans les mois qui viennent, une station d'épuration dont l'ancienne équipe n'avait pas anticipé le financement*", pouvait-on lire dans le même éditorial.
Un éditorial qui commençait par le mot "*Travail*". C'était bien là le maître mot de la nouvelle équipe. Travailler pour préparer l'avenir. Dans un contexte pour le moins défavorable, comme on peut le constater, l'équipe a, depuis dix ans non seulement fait face à l'adversité mais l'a surmontée. La station d'épuration est bien sûr devenu réalité et la dette diminue, mais de nombreuses autres réalisations ont vu le jour, à commencer par les diverses installations au sein même de l'ancien site militaire, du pôle social au cinéma en passant par les divers organismes de formation.
Nous ne nous leurrons cependant pas et sommes parfaitement conscients qu'il reste encore beaucoup à faire pour que notre belle cité retrouve son éclat et son rayonnement en tant que troisième ville du département, à travers les actions déjà engagées, notamment le plan de redynamisation de La Madeleine et du centre ancien, mais aussi de celles à venir.
Nous continuons et continuerons à travailler et continuerons à faire face à l'adversité pour la surmonter plutôt que nous lamenter sur notre sort. À l'instar de Georges Bernanos, qui estimait que "*l'espérance est un risque à courir*", nous mettrons à contribution toutes les bonnes volontés pour mener à bien cette tâche aussi lourde qu'exaltante.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale

Liste "Joigny 2014"

Cynisme et mépris : les mots d'ordre de la majorité municipale !

Dans la Pravda locale qu'est le *Joigny infos*, journal à la seule gloire de la majorité socialiste payé aux frais du contribuable, nous avons été surpris de lire que cette dernière assume pleinement son attitude dénigrante vis-à-vis de l'opposition. Lors du rapport d'orientations budgétaires, nous avons, il est vrai, posé de nombreuses questions, les questions que vous, Joviniens, nous aviez demandé de relayer. Or, elles ont été considérées comme "tantôt futiles, tantôt déplacées" par le maire ! Et, nous sommes mis en garde : "dans bien des mairies, les questions diverses doivent être écrites et soumises au maire à l'avance", nous menacerait-on ? Malheureusement, la majorité vous considère comme nous : avec cynisme et mépris. Prenons un fait concret : la consultation au sein des écoles pour revenir à la semaine des 4 jours restera lettre morte, puisque le maire a fait savoir qu'il maintiendrait le système actuel. Cela rappelle le fonctionnement des commissions municipales où tous les documents sont ficelés, sans discussion, d'autant que nous déplorons vivement de ne pas être conviés à certaines. Plusieurs membres de notre groupe n'ont en effet jamais été convoqués à des commissions, telles les affaires scolaires ou commerce et artisanat, et n'ont jamais reçu le moindre compte rendu de réunions... Difficile dès lors d'émettre des propositions constructives... Mais, contrairement à ce que répand l'équipe socialiste, c'est à notre initiative que le conseil municipal a voté une motion relative à la pose des compteurs Linky, où nous exigeons que l'entreprise respecte le choix des Joviniens quant à cette installation.

Le groupe de la droite et du centre- facebook.com/lunionpourlejovinien

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

Joigny : les catastrophes prévisibles, sauf pour ceux qui ne veulent pas voir et ne pas entendre...

L'inondation subie par notre ville est un drame pour de nombreux Joviniens. Nous partageons leur douleur et leur colère car ce drame était prévisible.
Qu'ont fait les élus depuis des décennies ?
Un autre drame prévisible se profile : imposée par des politiciens irresponsables, la cohabitation de populations qui n'ont rien en commun, n'ont aucune envie de partager quoi que ce soit et qui se regardent "de travers" ! C'est le fameux "vivre ensemble". Comment cela va-t'il finir ? Et surtout "pas d'amalgames" quand vous circulerez dans le centre historique livré à la délinquance !

Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr

Groupe "La France insoumise"

Linky arrive bientôt !

Le collectif du Jovinien contre Linky vous informe : bientôt installé à Joigny, vous pouvez refuser le nouveau compteur Le coût du déploiement se chiffre à presque 6 milliards, sans compter le bilan financier et écologique de la mise au rebut des 35 millions de compteurs en parfait état et qui ont une durée de vie 5 fois supérieure au Linky.

isabellemichaud89@outlook.fr

Les rendez-vous

Commémoration

Journée nationale d'hommage aux victimes et héros de la déportation au cours de la guerre 1939-1945 - 73e anniversaire - dépôt de gerbes aux plaques de rues des résistants joviniens : RV à 9h15 à l'angle de la rue de la Baignade et de l'avenue Roger Varrey puis cérémonie au monument aux morts à 12h - hommage aux quinze Joviniens morts en déportation - dimanche 29 avril

Conférences - projections-débats

Ceta, un coup d'état silencieux - film de Kristien Pottie - débat animé par Gilles Luneau, écrivain, journaliste, rédacteur en chef de *Global magazine* - C3V Maison citoyenne - jeudi 29 mars - 19h45

Hommage à Maurice Garrel - librairie-salon de thé "The Place To Be" - film en présence d'Huguette Garel, réalisatrice du film, de Fabrice Venturini, conférencier, et des libraires de la librairie-salon de thé "The Place To Be" - samedi 31 mars - 11h - cinéma Agnès Varda

Une histoire du jazz - conférence de Michel Gouy - ACEJ - vendredi 20 avril - 20h30 - Halle aux grains - http://www.association-culturelle-joigny.fr/

Rencontre avec Charles Juliet - grand prix de littérature de l'Académie française - UTJ - mardi 24 avril - 20h - salle des conférences du pôle formation - https://utjoigny.wordpress.com/

Zéro phyto, 100 % bio - film de Guillaume Bodin - débat animé par J. Conseil, maire de Villemer, G. Degryse, agriculteur bio et J. Massé, vice-président des eaux de Puisaye-Forterre - C3V Maison citoyenne - jeudi 26 avril - 19h45

Expositions

Les poteries de la ferme Saint-Pierre - Emmanuèle Baud céramiste - office de tourisme de Joigny et du Jovinien - 03 86 62 11 05

Peintures et dessins de Guy Bertholon - jusqu'au 29 mars - librairie-salon de thé "The Place To Be" - 09 81 06 09 98

"L'art dans un espace domestique - collection" - Maison Cantoisel - sur rendez-vous - 03 86 62 08 65

Voyages avec nos cercles de jumelage

Voyage à Godalming dans le Surrey - avec le cercle franco-anglais sur invitation du président de Godalming-Joigny Friendship Association - visites aux alentours de la ville organisées par nos amis anglais - du 10 au 13 mai - week-end de l'Ascension.
Contact - Sylvie Laforge - **03 86 62 10 60** - laforge.sylvie@wanadoo.fr

Le Chemin des Dames - avec l'association "Les amis des Joigny" et l'association des deux Joigny - les 16 et 17 juin dans la continuité de l'exposition "Joigny - Joigny-sur-Meuse 1914-1918" - Visite du site du Chemin des Dames, du musée-mémorial de la Caverne du Dragon, du Familistère de Guise, de Laon et de Rocourt-Saint-Martin.
Voyage en car - hébergement à l'hôtel
Contact - Bernadette Chauveau - **03 86 91 02 40** - hbchauveau89@orange.fr

Voyage en Ombrie à la carte - avec le Comité d'échanges franco-italien Joigny - Amelia (CefiJA) - du 23 juillet au 6 août - voyage de deux semaines où chacun est libre de choisir son mode de transport pour se rendre en Italie, son hébergement et la durée de son séjour. Programme de visites guidées proposé (Amelia, Rome, les thermes de soufre d'Orte, l'Italie des producteurs, Assise, Spoleto, le jardin des Tarots, la Scarzuola...).
Contact - Fabien Dufour - **06 36 40 76 26** - fabien.dufour.mocenigo@gmail.com

Agenda sportif

Athlétisme - trail 24 km (départ 9h30) - course nature 13 km (départ 10h30) - USJ athlétisme - dimanche 1er avril - rendez-vous gymnase du lycée Louis Davier - tribu.domaine@wanadoo.fr - sacs coureurs de produits locaux assurés aux 500 premiers inscrits

Parcours du cœur - club cœur et santé sous l'égide de la fédération française de cardiologie - marche à allure libre - 3 parcours : 3, 6 et 10 km - dimanche 29 avril - à partir de 9h - départs face à l'office de tourisme - coeur-sante-joigny@orange.fr

À noter aussi

Agility - concours - club canin - dimanche 8 avril - terrain route de Dixmont - 06 63 39 09 65

Salon nature et santé - Cap Saint-Martin - une cinquantaine d'exposants (praticien de santé, produits bio, ateliers et conférences) samedi 14 et dimanche 15 avril de 10h à 18h30 - salons de l'hôtel de ville - 06 89 11 78 50 - 06 03 49 85 98

Loto - USJ tennis de table - salons de l'hôtel de ville - samedi 21 avril - 19h - 06 80 14 98 82

Collecte de sang - EFS Bourgogne Franche-Comté - jeudi 26 avril de 8h à 12h30 - place du 1er RVY

Agility - championnat de Bourgogne - club canin - dimanche 29 avril - terrain route de Dixmont - 06 63 39 09 65